



## Direction du Développement et des Partenariats Internationaux (DDPI)

Son action au cœur de la dynamique économique mondiale

**L'Afrique francophone est aujourd'hui, pour la profession comptable libérale française, l'espace de coopération prioritaire. L'existence d'une profession comptable et de praticiens hautement qualifiés, organisés et guidés par une éthique de responsabilité, est l'un des déterminants de la crédibilité de l'information financière et donc de la croissance économique sur le plan national et international.**

PAR GÉRALDINE DE LÉON, RESPONSABLE DDPI, CONSEIL NATIONAL, ALEXANDRE TOUAMI, ÉLU CNOEC & ÉRIC-JEAN VISTE, ÉLU CNCC EN CHARGE DE LA DDPI



■ Pays de l'OHADA

En phase avec les actions de l'IFAC qui visent à promouvoir et à renforcer la profession au niveau mondial, la profession comptable française a forgé, au fil des ans, une politique de coopération. Cette dernière s'est concentrée sur le développement des compétences techniques de nos partenaires grâce à la diffusion et à la transposition des normes internationales comptables et d'exercice professionnel.

### LA PLACE DU MODÈLE FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE TENDU

Dans un contexte économique fragilisé où la confiance fait encore trop souvent défaut, le modèle français est une référence pour nombre d'acteurs internationaux en quête d'éthique professionnelle et de sécurisation de leur système comptable et fiscal.

Les Ordres d'Afrique francophone, fédérés au sein des 17 pays de l'espace OHADA, cherchent à se tourner vers de nouveaux schémas de structuration de leur économie. Pour cela, ils éprouvent le besoin de normaliser leurs méthodes et de développer une information financière fiable et de qualité, avec un système comptable qui soit à la fois adaptable au contexte économique et tenant compte des référentiels internationaux. La DDPI constitue pour nos institutions l'instrument de cette coopération technique. Elle est chargée de traduire en stratégies opérationnelles les grandes orientations politiques internationales arrêtées par la profession comptable française regroupant nos deux métiers d'experts-comptables et de commissaires aux comptes. Une profession comptable forte et hautement qualifiée, servant l'intérêt général, contribue au développement d'économies solides.

### LA STRATÉGIE DE COOPÉRATION DE LA DDPI AU SEIN DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE

La politique de coopération de la profession française est guidée par deux grandes orientations :

- > coopérer mieux : développer, en priorité, des actions de coopération et de partenariat avec les instituts qui en ont le plus besoin ;
- > donner plus à la francophonie.

À cette fin, la DDPI s'est dotée de stratégies pluriannuelles inscrivant coopérations et

partenariats dans la durée tout en se concentrant sur les objectifs de l'IFAC. Coopérer mieux, c'est aussi participer pleinement aux efforts d'harmonisation régionale que les professionnels comptables mènent au niveau d'ensembles géographiques partageant histoire, culture et langue.

La mobilisation des élus a permis à notre profession de renforcer sa place d'acteur de premier plan dans la construction d'une profession comptable globale.

Une des illustrations les plus abouties de nos actions sur le terrain au sein de l'espace OHADA porte sur la collaboration avec l'Ordre du Gabon. Sous la présidence de Franck SIMA MBA, la DDPI a mis en œuvre plusieurs projets portant notamment sur les normes IFRS et l'approfondissement de l'audit. Ce cursus a permis de dresser un état des lieux des pratiques utilisables dans le cadre de notre profession comptable et d'audit. C'est pourquoi la DDPI a souhaité recueillir le témoignage du président Franck SIMA MBA sur les résultats marqués de notre coopération et les perspectives envisagées avec la DDPI.



## Entretien avec Franck SIMA MBA, président de l'Ordre national des experts-comptables du Gabon



### **— La collaboration entre l'Ordre gabonais et la DDPI, structure de coopération de la profession française (CSOEC et CNCC), est-elle satisfaisante, selon vous ?**

La coopération avec la DDPI n'est que la mise en œuvre opérationnelle d'une décision du plan stratégique de l'ONEC validé dès notre première assemblée générale. Bien que relativement jeune, les ambitions de l'ONEC sont clairement élevées du point de vue de l'utilité qu'elle peut apporter à ses membres, de la contribution au développement économique et social du Gabon. Comme toute décision stratégique, c'est un engagement à moyen et long terme. Cette coopération devient un peu notre marque de fabrique, et notre plan de formation soutenu par la DDPI s'impose comme une référence de qualité au Gabon.

### **— Envisagez-vous de poursuivre la coopération avec la DDPI pour accompagner l'Ordre du Gabon dans son processus d'adhésion à l'IFAC ?**

L'adhésion à l'IFAC, dès la première mandature, est l'expression des ambitions auxquelles je faisais allusion plus haut. Nous savons que c'est un processus exigeant. Nous connaissons également la riche expérience de la DDPI dans l'accompagnement des pays d'Afrique orientale dans ce processus. Nous sommes heureux de la disponibilité de la DDPI.

### **— La DDPI a déjà entamé plusieurs projets importants avec l'Ordre du Gabon. Dans le futur, elle envisage notamment de collaborer sur la réforme internationale de l'audit pour les membres de l'Ordre du Gabon<sup>1</sup>. Quels autres domaines pourraient être concernés pour intensifier cette coopération ?**

Les référentiels que vous évoquez font une place particulièrement essentielle à l'opérationnalisation. Ils représentent un saut qualitatif élevé que des cabinets de taille modeste pourraient, seuls, ne pas pouvoir franchir. Plus spécifiquement, l'ONEC a engagé courant 2023 les premiers contrôles qualité ISQM1 encore limités aux procédures et à l'organisation du cabinet. Nous prévoyons de solliciter la DDPI lors des premiers contrôles sur les dossiers.

### **— Pensez-vous à d'autres formes de collaboration avec la DDPI, en dehors de celles qui ont déjà été évoquées ?**

Plutôt que de répondre à cette question, au terme de mon mandat qui s'achève ce 31 décembre 2023, je voudrais sincèrement, en mon nom et celui de l'ensemble des membres du Conseil, remercier la DDPI et ses élus, remercier Géraldine de Léon pour son soutien et sa disponibilité. Ce mandat n'aura pas été réussi sans la DDPI.

1. Normes ISQM1, ISQM2 et ISA 220 révisée.